Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 4 (1910-1911)

Heft: 3

Rubrik: Société cantonale des chanteurs vaudois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des Oliviers), Pergolèse (Stabat Mater), Becker (Messe en si bémol mineur), Liszt (Ste-Elisabeth), Dvorak (Ste-Ludmile), Tinel (St-François, Ste-Godelive), Pierné (La Croisade des Enfants), etc. Autant de génies ou de purs talents qui, semble-t-il, doivent s'incliner, pour la bénir, sur l'interprète qui leur voue un culte fervent et désintéressé.

H.

SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

Bulletin mensuel

Les nouvelles sont rares et la vie ne reprend guère dans nos sociétés qu'après vendanges... où vendanges il y a. Il reste que Morges, à moins que [ne survienne quelque cataclysme, se charge vraiment de la prochaine ,,Fête cantonale" en 1913. En attendant d'autres informations, écoutons quelques conseils judicieux:

De la direction des sociétés chorales

L'un des premiers soucis du directeur sera de choisir des œuvres appropriées. Certes, il ne manque pas de musique chorale, mais la qualité ne vaut pas la quantité. Le choix doit être fait consciencieusement au double point de vue de la valeur poétique et de la valeur musicale de l'œuvre. Le texte servira un idéal aussi élevé que possible. Plus cet idéal sera pur, noble et grand, plus aussi le texte vaudra d'être chanté. Ecartons donc les textes dont la fadeur et la trivialité vont de pair avec la nullité.

La valeur musicale de l'œuvre doit être égale à celle du texte, et l'on fera bien de se rappeler à ce sujet que le meilleur sera justement assez bon. On choisira de préférence des chœurs mélodiques, bien écrits et sonnant bien. Qu'on en finisse une fois pour toutes avec les œuvres insipides, en style de « Liedertafel », comme avec celles qui, presque entièrement dénuées de valeur musicale, ne visent qu'à l'effet. Et que l'on bannisse aussi les chœurs exigeant l'emploi des « bouches fermées » qui ne sont plus du chant, quoi qu'en pensent ceux qui les croient encore indispensables. Des « produits » de ce genre sont sans valeur et ne sont pas dignes du temps et de la peine qu'on leur consacrerait.

Lorsque le directeur aura choisi un chœur dans le sens que nous venons d'indiquer, il devra avant tout s'en rendre maître, autrement dit il l'étudiera pour luimême. Et c'est seulement une fois qu'il l'aura fait sien, en pénétrant dans l'esprit du texte et de la musique, qu'il pourra songer à le faire travailler. Mais comment un directeur doit-il organiser ses répétitions? Simplement de façon à ce que les chanteurs y viennent avec zèle et avec joie. Lui-même sera exact à chaque répétition, y viendra bien préparé et surtout y mettra tout son cœur. Le chanteur aura toujours du respect pour un directeur bien préparé, car il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il peut avoir confiance en sa sûreté. Les répétitions seront d'autant plus intéressantes que le directeur aura choisi des chœurs plus beaux et plus mélodiques, car le chanteur se sent entraîné et le travail entrepris avec joie est déjà fait à demi.

Le commentaire du texte précédera toute étude des notes. Les mots étrangers, les concepts difficiles seront expliqués clairement. Plutôt trop que pas assez, telle doit être la règle dans ce domaine. Il est indispensable que les chanteurs comprennent ce qu'ils chantent. De quoi est-il question? Qui parle?... La prière d'un enfant n'a pas le même caractère, ne « sonne » pas la même chose que celle d'un vieillard ou d'un jeune guerrier. Le directeur ne manquera pas d'inculquer à ses

chanteurs l'idée que l'interprétation juste et réellement vivante de l'œuvre dépend

toute d'une compréhension absolue du texte.

Une fois le texte suffisamment commenté, on passera à l'étude des notes. Le mieux sera toujours de faire travailler au début groupe par groupe (ténors I et II, basses I et II) et à mi-voix, voire même dans le pp le plus ténu. Ce procédé de travail offre plusieurs avantages: 1. Il ne fatigue pas le chanteur; 2. il affine son ouïe; 3. il fait généralement disparaître au bout de peu de temps les sonorités gutturales ou nasales. Le son vocal doit être « libre ». Chanter sans effort est un plaisir, chanter avec un effort constant un supplice. Si tant de chanteurs ont la fâcheuse habitude de détoner, c'est qu'ils forcent leur voix. Il faut donc que le son sorte librement, sans appui. Qu'on ne se laisse pas induire en erreur et que toujours on en revienne à la pratique du piano; on ne tardera pas à en constater les heureux résultats. Les voix séparées « vont », passons au travail d'ensemble. A ce moment, le directeur veillera à ne point avoir de chanteurs derrière lui, mais au contraire à les grouper tous devant lui et sous son regard. En effet, l'expression des yeux, voire même du visage, est pour le directeur un mode d'action très puissant duquel il obtiendra plus encore que de la baguette de direction. C'est pourquoi il doit avoir, comme le disait un jour avec esprit Hans de Bülow, « la musique dans la tête et non pas la tête dans la musique ». 1

(A suivre)

RICHARD WISSMANN.

Les lignes qui précèdent sont traduites librement d'après une «Lettre ouverte » adressée en 1909 par l'excellent directeur de l'*Union Chorale* de Lausanne au rédacteur du «Volksgesang», et qui se termine par ces mots : «Je ne sais pas si mes collègues seront en tout d'accord avec moi, mais j'ai écrit ce que je pense, et si ces mots imparfaits peuvent ici ou là faire quelque bien, personne ne s'en réjouira plus que moi.»



La musique à l'Etranger

FRANCE

Lettre de Paris.

Je suis, depuis quelques jours, à Paris, après un long séjour à la campagne. On ne s'y occupe guère encore de musique. Les vacances ne sont pas terminées et les représentations de l'Opéra et de l'Opéra-Comique sont surtout faites pour les étrangers ou les provinciaux.

J'entends parler du succès qu'a remporté aux arènes de Béziers la tragédie lyrique de M. Emile Sicard, *Héliogabale*, avec musique de M. Déodat de Séverac. Mais je

n'en connais point la partition.

J'apprends la triste aventure du musicologue Pierre Aubry, mort à Dieppe dans un assaut d'armes, à trente-six ans : voilà une bien affreuse nouvelle! Pierre Aubry était un homme charmant, très accueillant et très serviable. Sa magnifique bibliothèque était à la disposition de tous les travailleurs. Lui-même s'était distingué par des recherches de haute valeur qui avaient abouti à la publication de Cent motets du XIII^{me} siècle, du Chansonnier de l'Arsenal, de Estampies et danses royales, etc. Il avait esquissé une très curieuse théorie de la rythmique musicale des trouvères et des troubadours, et sur ce point il était entré en conflit avec le grand savant allemand Hugo Riemann: il défendait la doctrine de la liberté rythmique des créations musicales du moyen âge contre le dogme de la «carrure» soutenu par son adversaire. Du reste, un autre musicographe allemand, M. Beck, avançait des opinions analogues à celle de Pierre Aubry et une vive querelle sur la question de priorité dans l'invention de la thèse s'était élevée récemment entre les deux érudits. Quoi qu'il